

Mesdames, Messieurs,

Avec toute l'équipe municipale de la Commune de Villers-Allerand Montchenot, je suis heureux de vous accueillir à la Mairie, en ce vendredi 12 Janvier 2018.

Monsieur le Député Eric Girardin, pris par une autre cérémonie de voeux à Chalons, ainsi que Monsieur Gilles Dessoye Président du Pôle Territorial de Rilly-la-Montagne ne pouvaient venir vous rencontrer, je vous prie de les excuser.

Soyez toutes et tous les bienvenus. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'être venus nombreux.

Je vous adresse, ainsi que les membres du Conseil Municipal, à vous-même, à vos familles et à vos proches, aux entreprises avec lesquelles nous travaillons, à la gendarmerie de Taissy, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, pour cette nouvelle année.

Nous avons une pensée pour les habitants du village qui nous ont quittés en 2017.

Les vœux de notre commune sont toujours une occasion particulière de réunir les nouveaux arrivants, élus, agents municipaux, les bénévoles, les membres des associations qui ont été tous invités ce soir grâce au relai que sont leur président ou présidente.

Ils nous permettent d'échanger dans un cadre convivial mais aussi de faire un tour d'horizon des moments de l'année écoulée, des réalisations de 2017 et de vous présenter ce que nous allons entreprendre dans les mois à venir.

2017 a vu dans notre commune la naissance de 10 enfants, 3 mariages, 1 PACS et 28 décès.

2017 a été une année de bouleversements profonds du fonctionnement de notre commune.

Comme vous le savez nous faisons partie désormais de ce grand ensemble de 144 communes appelé **Communauté Urbaine du Grand Reims**, dont la Présidente est madame Catherine Vautrin et le premier Vice-président monsieur Alain Toullec. Notre quotidien a beaucoup évolué au cours de 2017.

Il a bien fallu que cette impressionnante « machine » trouve ses marques et mette en place son fonctionnement. Ce n'était pas une mince affaire.

Pour simplifier, il y a en dehors des élus qui sont là pour donner les objectifs assister aux réunions aux commissions et voter les textes. Il y a donc, une structure administrative sur Reims et, des antennes, une par ancienne Communauté de Communes. On appelle ces antennes : Pôle territorial.

Notre Pôle est à Rilly la Montagne. Et c'est avec les agents de Rilly que nous dialoguons, en direct, en permanence.

Un des grands principes de fonctionnement concerne l'équité entre les communes membres, une solidarité financière intercommunale, une neutralité budgétaire et financière pour les communes et une neutralité fiscale pour 2017, 2018 pour les ménages, pour éviter les hausses d'impôts locaux. Vous avez pu le constater en 2017.

Certaines des compétences communales sont transférées.

Je vous rappelle les plus significatives : compétence des eaux pluviales, potables et usées, de l'éclairage public, du scolaire et de l'extra scolaire, de la petite enfance, des bibliothèques, de l'assainissement, des ordures ménagères. Elles restent celles des communautés de communes, donc de notre communauté urbaine ; ça n'a pas changé.

Celles de la promotion du tourisme, des parcs et aires de stationnement, de l'aménagement, de l'entretien des zones industrielles commerciales ou artisanales, de l'enseignement supérieur, de l'urbanisme, de l'équilibre social de l'habitat, des pouvoirs de police de conservation, de l'aménagement et l'entretien de voirie, de la signalisation sont nouvellement transférées à la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Attachons nous, par exemple, à la **compétence Voirie**.

Le Conseil ne peut plus agir en direct comme avant, sur les voies dites « vertes », c'est à dire les rues du village, sans en référer au pôle territorial de Rilly-la-Montagne, à qui il propose les transformations, les améliorations, les réparations.

Il n'y a pas de mauvaise volonté de part et d'autre, bien au contraire. Mais la mécanique est plus lourde, plus contraignante. Il faut du temps.

Si l'un ou l'autre des conseillers municipaux est interpellé pour un trou dans la chaussée, une lampe qui ne fonctionne plus, un avaloir bouché, etc..., nous transmettons immédiatement l'information. Le Pôle de son côté agit aussi rapidement et tous, nous attendons que les entreprises viennent. Vous sentez bien que le rôle du maire dans ce cas a bien évolué. Il est le réceptacle des multiples demandes et devient la courroie de transmission pour la réalisation des travaux.

Je répète, il faut voir là, une vraie transformation du rôle d'un Conseil municipal et cette année 2017 a été celle de l'adaptation. Il faut s'y faire et utiliser au mieux ces nouveaux rouages.

2017 a été une année de travaux :

- La rue du Chalagris a été refaite
- Les trous des rues rebouchés en particulier ceux de la rue de Montbré. Ça n'empêche pas d'autres de naître.

- La CD 26 traverse le village. C'est l'axe au cœur du village qui va de Montchenot vers Trépail. Vous avez été témoin des travaux interminables qui ont bloqué cet axe transversal dont le but est de mieux protéger les piétons dans ce S difficile en particulier et permettre aux personnes à mobilité réduite et aux mamans avec leurs poussettes d'utiliser les trottoirs en meilleure sécurité.

Les travaux ont commencé dès le 20 janvier 2017 avec le remplacement des conduites principales et des branchements en plomb pour les particuliers, dans la rue du Voisin. La recherche des anciennes conduites au niveau des carrefours a considérablement retardé le chantier (plus d'un mois).

La seconde étape a été celle de l'enfouissement des fils électriques et de télécommunication qui s'est terminé avant l'été avec l'installation de plusieurs nouveaux candélabres.

La troisième étape a été la réfection des trottoirs, le rabotage et le tapis d'enrobé de la voirie dans le carrefour du village et la rue du Voisin qui ont attendu la fin des vendanges, pour commencer en octobre jusqu'à ce mois de janvier.

Un an de travaux, sous la responsabilité et la coordination du Bureau d'études GNAT Ingénierie, qui avait les contraintes du Département, car on est sur une départementale, les obligations de la loi pour les trottoirs PMR et les doléances des riverains.

Essayer de satisfaire tout le monde a été parfois un casse-tête.

Nous restons toujours confrontés aux passages des gros camions et semi-remorques contraints de manœuvrer en évitant le plus possible de ne pas érafler les murs. Les bordures hautes les feront un peu réfléchir, espérons le.

Aujourd'hui, l'ensemble est achevé, excepté le marquage au sol et les ajustements demandés lors de la dernière réunion de chantier.

Un village vit, bien entendu, à travers l'enthousiasme, la générosité des bénévoles des **associations**, je les remercie toutes et tous ici très sincèrement, et, si j'oublie d'en nommer une ou un, qu'il excuse cet oubli.

Car grâce à eux, nous avons vécu

- le carnaval et halloween,
- la randonnée de la Pentecôte, 420 participants enregistrés, une belle récompense pour les organisateurs
- les tournois de tennis,
- la course des couples,
- les rendez-vous de la mémoire du 11 novembre et 8 mai. Merci à l'enthousiasme de Jean Marie Chappellet qui nous a fait découvrir un pan de l'histoire du village
- le Marché de Noël de la Coopérative scolaire, ses multiples décorations, installées avec les concours de Annie-Claude et Régis Bouvier, Dominique Mignon, Frédéric et Estelle Courteix, et Jean-Marie Chappellet.
- le concours canin du Club de monsieur Potaufoux qui attire de nombreux adeptes,
- Les conférences appelées Flâneries cérébrales de Mireille Dupouy. La prochaine le 26 janvier vous emmènera à la découverte de Gérard Alfred, cet étonnant voyageur.

Saluons également la vie active de la société de chasse, les belles performances du Tennis-club, celles régionales et nationales du CAVAM dont les sportifs portent positivement la renommée du village.

L'entretien des fontaines est placé sous l'œil attentif de Michel Dumargne.

C'est avec plaisir que l'on retrouve chaque semaine les membres de l'Association des personnes âgées

La Récré continue et se renouvelle. Bonne chance à sa nouvelle Présidente Gaelle Floch qui reste en relation avec la Coopérative Scolaire et les parents d'élèves. Merci à eux de jouer un rôle très actif dans l'animation du village.

La présence de Maryvonne Leclere notre professeur des écoles est un facteur dynamisant que nous apprécions tous.

2017 a été une année remplie par les fêtes, celle du Jardin de madame et monsieur Heidsieck, la fête champêtre, la fête de l'été, la kermesse, la fête patronale début septembre à quelques encablures des vendanges !

Saluons l'investissement permanent et actif du foyer des jeunes, et celle des bénévoles des membres du Conseil Municipal Estelle Courteix, Didier de Amarin, Jean-Pierre Berthelot, Jean Marie Chappellet et Bernard Weiler, celle toujours fidèle, généreuse et créatrice de

Jean-Marie Fleury aidé de Michel Dumargne en particulier pour le feu d'artifice toujours étonnant et novateur. On attend celui de 2018 !!!

La **bibliothèque** est un lieu encore jeune, convivial, de rencontres, d'animation, géré Cathy Chamoret avec le concours précieux de Jeanne Caruel. C'est un service gratuit pour grands et petits. Il devient majeur et primordial dans une commune, faites le vivre. Lisez. Ses offres sont nombreuses, multiples.

Bernard Weiler a suivi pour nous les réunions qui pour objet de mettre en place un bassin de rétention d'eau au dessus du tunnel de Rilly située sur le domaine forestier domanial sur le territoire de la commune. Merci à lui

En 2017 une nouvelle initiative est née de la volonté d'une habitante du village madame Marine Roupsy : la création d'un **ÉPI**, épicerie participative et associative inscrite dans le système de l'économie sociale et solidaire. Je lui laisserai la parole pour qu'elle vous explique son fonctionnement.

Nous avons enregistré avec tristesse la décision de madame la Sous-Préfète de Reims d'accepter la démission de Catherine Cordier de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale. L'ensemble des conseillers respecte mais regrette sa brusque décision. Nous apprécions son dynamisme, sa disponibilité et son apport. Elle manquera à cette assemblée.

Plus réjouissant, le village a reçu une récompense pour son sens civique. Il est celui qui a le plus voté en 2018 aux élections présidentielle 86% dans sa catégorie des 501 à 1000 habitants. C'est madame Guebels qui vient nous remettre notre **plaque du civisme** au titre de l'Association des Maires de la Marne.

Voici maintenant ce que nous avons envisagé pour 2018 :

Les diverses associations ont par l'intermédiaires de Gaëlle Floch préparé un questionnaire portant sur l'animation, la vie associative et culturelle du village. Vous allez le recevoir ou le trouver sur **ICI** internet. Merci de faire un bon accueil, de le remplir et le retourner, voire d'en faire la promotion autour de vous.

Bien que la compétence urbanisme ait été transférée à la Communauté Urbaine de Grand Reims depuis le 1^{er} janvier, c'est nous qui préparons le Plan Local d'Urbanisme, étant les mieux placés pour défendre les objectifs environnementaux qui nous tiennent à cœur. Le PLU sera effectif en décembre 2018, il fixera les règles générales d'utilisation du sol pour quiconque veut construire, modifier, transformer, réhabiliter ou agrandir une construction. Les grands axes du plan a vous ont été exposés par madame Opozda en réunion publique ainsi qu'aux personnes publiques associés, vous pouvez en trouver le compte-rendu sur le site internet de la commune villers-allerland.fr). Il reste quelques étapes dont celle de l'enquête publique vers septembre octobre.

En 2018 il est prévu :

- que soient rénovées : la rue de la Fosse aux Prés, et la rue de la ferme (de la ferme Lapointe au bâtiment de Francis Martin)

- que les 13 logements de Plurial (emplacement de l'ancienne salle des fêtes) soient livrés en septembre,
- le garage municipal en février,
- nous continueront d'entretenir au mieux l'Église, notre patrimoine commun.
- le renouvellement de la moitié des lanternes à ballons fluo sur poteau béton mais aussi tous les candélabres du lotissement Pierre Hans à Montchenot.
- L'aménagement d'une route forestière. Notre exploitation de la forêt est fort bien gérée par l'ONF sous les conseils avisés de Didier Dumargne qui est très précieux à défendre les intérêts de la commune. Vous avez pu voir le dégagement sur le plateau en allant vers Epernay d'une bordure d'une dizaine de mètres salubre pour le gibier et les voitures.
- En 2018, le conseil souhaite mener à bien la mise en place d'un terrain de sport, rue de la Fosse aux Prés.
- Nous allons nous mettre en conformité avec le calendrier imposé par l'Ad'AP agenda d'accessibilité programmé pour les handicapés.
- La modification des rythmes scolaires : Dès septembre 2018, les activités périscolaires dites TAP, trois quarts d'heure par jour s'arrêteront. Le temps scolaire sera réparti sur 4 jours par semaine au lieu de 4 et demi comme actuellement. Nous sommes dans la circonscription Reims SUD. **Notre école Roger Garitan** est attachée au pôle scolaire de Rilly la Montagne. Tous les primaires sont scolarisés à Rilly, mais nos enfants d'âge maternelle sont scolarisés à Villers-Allerand. L'Inspection Académique ne nous a pas encore communiqué ses intentions pour sa nouvelle carte scolaire de septembre 2018. En général elle le fait en février. En présence des maires de Ville en Selve et de Rilly La Montagne, j'ai rencontré la nouvelle inspectrice de l'éducation nationale madame Dehoche en décembre pour une prise de contact. J'ai rapporté les propos fermes et décidés du Conseil municipal, à savoir la volonté de maintenir une école dans notre commune tant que les effectifs le permettront. J'ai réaffirmé notre position, m'appuyant sur la volonté exprimée des parents et du conseil refusant les arguments comptables, réfutant la logique de chiffre et d'économie de poste d'enseignants, rappelant que seul l'intérêt des enfants importait, et que madame l'Inspectrice ne pouvait pas attendre un quelconque accord de fermeture, de notre part. La position de l'Éducation Nationale n'a pas variée. Chacun reste sur ses position La tendance reste celle du regroupement dès que possible m'a dit l'inspectrice, qu'il faut favoriser le concept de pôle plutôt que celui de classe unique. Le Conseil qui s'est réuni lundi 8 janvier 2018 engage les parents d'élèves, leurs représentants, à rencontrer madame l'Inspectrice au plus vite pour conforter sa position. Le maintien de l'école reste fragile. Nous allons à petit pas chaque année l'une après l'autre. L'estimation que m'a fournie madame Leclere pour la rentrée de septembre 2018 est à ce jour de 16 enfants actuellement. **Ne tardez pas à inscrire vos enfants.**

- La mise en place effective de la « participation citoyenne » . Le Conseil Municipal considère qu'il devient nécessaire d'inscrire la commune dans ce dispositif « soyons vigilants ensemble ». Il est utile de constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartiers volontaires et la gendarmerie, d'installer un contrat moral entre gendarmes et habitants, une union autour de valeurs communes de cohésion et de respect. On ne peut que rassurer la population, mieux la protéger, et encourager la solidarité des habitants dans un but de prévention. En 2018 nous sommes toujours prêts pour signer avec la gendarmerie la convention prévue.
- A plus long terme 2020/2023 nous attendons avec impatience la mise en place du Haut Débit à 100 Mégas.
- Monsieur Berthelot a géré de bout en bout le fleurissement et a su le mener à bien. Il attend une vraie aide cette année. On souhaite que des bénévoles l'accompagnent dans cette tâche dès maintenant en décidant des fleurs à choisir, des massifs à constituer, etc. Merci de vous rapprocher de lui.
- Nous regrettons que la boulangerie ait fermé ses portes. Nous attendons pour savoir comment la situation va évoluer.

En ce jour, je terminerai avec ces vœux qui peuvent facilement s'exaucer si le sens civique de chacun est mis à contribution :

- que chacun contrôle sa vitesse en traversant le village. Ce n'est pas toujours les autres qui vont vite.
- que les crottes de chien soient ramassées par les propriétaires des chiens.
- que les trottoirs restent des zones protégées pour les piétons et ne servent pas de parking pour les voitures.
- que les propriétaires élaguent les branches débordantes sur la chaussée.
- que disparaissent les publicités sauvages.

Pour rester au contact des informations je vous recommande d'aller sur internet suivre notre actualité sur le site **villers-allerand.fr** et sur la page Facebook « Bulles de Villers » mis à jour par Estelle Courteix et Didier de Amarin ou le blog « vivre à Villers-Allerand » de Jean-Pascal Caruel.

Partageons le pot de l'amitié et je rappelle que les membres du CCAS préparent le repas des anciens pour le dimanche 25 mars au Kbaret.

Wily Dubos, le Maire de Villers-Allerand Montchenot